

seront limités que par l'imagination et le talent de ceux qui travaillent dans le secteur énergétique. Le Canada est un leader mondial dans l'exploration et l'exploitation des ressources énergétiques; il a maintenant trouvé un marché à la taille de son savoir-faire. La taxe discriminatoire sur le pétrole importé sera éliminée et le Canada sera exempté de toute nouvelle mesure du genre. Les éleveurs de bétail pourront exporter librement du boeuf et du veau aux États-Unis sans craindre l'imposition de contingents en vertu de la loi américaine sur l'importation de la viande. Comme l'industrie pétrochimique exporte 75 % de sa production aux États-Unis, l'élimination des droits de douane et des barrières non tarifaires garantira son avenir.

L'industrie de l'uranium de la Saskatchewan profitera de l'élimination des restrictions concernant l'enrichissement de l'uranium. L'accord marque aussi le premier ralentissement tangible de la course aux subventions agricoles dans le monde. En acceptant l'élimination éventuelle des subventions perturbatrices et onéreuses qui touchent le commerce bilatéral, le Canada et les États-Unis font oeuvre de pionniers. Pour les producteurs de potasse, les mécanismes de règlement des différends établis par l'accord garantiront que les mesures seront appliquées selon les règles.

En plus d'espérer l'ouverture du marché américain à l'industrie manufacturière, les Manitobains comptent sur les emplois et les dollars d'exportation que Limestone II créera au moment de sa mise en exploitation, à la fin de la décennie. L'accès au marché américain de l'électricité est maintenant mieux assuré. Ayant l'économie la plus diversifiée des provinces de l'Ouest et dirigeant plus de la moitié de ses exportations vers les États-Unis, le Manitoba, surtout son secteur manufacturier, y trouvera de nouveaux débouchés. On ne permettra plus que les normes sanitaires et techniques viennent entraver les exportations agricoles.

Aucune région du Canada n'a plus à gagner de l'accord que l'Ontario. L'économie de cette province s'est largement construite sur son commerce avec les États-Unis, qui représente aujourd'hui plus de 90 % de ses exportations. Plus des deux tiers de ces exportations relevant du secteur de l'automobile, le gouvernement s'était donné deux objectifs dans les négociations : préserver les avantages du Pacte de l'automobile et élargir les possibilités de croissance de cette